



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 130481

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'article 22 de l'ordonnance n° 58-1360 du 28 juin 2010 modifié par l'article 18 de loi organique n° 2010-704 du 28 juin 2010 relative au conseil économique, social et environnemental (CESE). Un décret doit prévoir le montant des indemnités des personnalités associées. Or, à ce jour, ce décret n'a toujours pas été publié. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour accélérer la publication de ce texte.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130481

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2192

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)